

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION PREPARATION AU PERMIS BE (750 kg < remorque < 3T5 et PTAC > 4T25)

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours, 14:00 heures

Tarif

1080.00HT soit 1296.00TTC

Une redevance de 30.00€ sera demandée
pour l'examen du code.

Public

Toute personne souhaitant conduire un
véhicule avec remorque entrant dans la
catégorie concernée.

Pré-requis

Être titulaire de l'Epreuve Théorique
Générale ou avoir obtenu son dernier
permis depuis moins de 5 ans

Avoir au moins 18 ans

Être titulaire du permis B, en cours de
validité

Modalité et moyens pédagogiques

En présentiel.

- Méthodes pédagogiques : explicative,
démonstrative, active et de guidage
- Salle de cours équipée de moyens
multimédias

- Véhicule adapté à l'enseignement

- Piste

Profil de l'intervenant

Enseignants titulaires du Titre
professionnel « ECSR » ou d'un diplôme
admis en équivalence, détenteur du
permis de la catégorie concernée et de
l'Autorisation d'Enseigner en cours de
validité.

Informations complémentaires

Permis de conduire de la catégorie BE,
avec validité de 15 ans et renouvellement
administratif.

Le stagiaire devra se munir des

Equipements de Protection Individuelle :

- Chaussures de sécurité
- Protections auditives
- Gants
- Gilet de haute visibilité

Objectif professionnel

Obtenir le Permis de conduire de la catégorie BE.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une
remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes.

L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4,25 tonnes.

Contenu

Hors circulation, acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche
arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en
fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Critères et modalités d'évaluation

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par
le formateur.
- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des
compétences,
- Evaluation finale : épreuve pratique par un Inspecteur du Permis de conduire et de la
sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services
préfectoraux. L'épreuve pratique dure 60 minutes et comprend :

- L'épreuve Hors-Circulation (HC) composée de plusieurs exercices : tests de
connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous
devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un
résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Elle constitue une admissibilité pour
l'épreuve en circulation. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5
épreuves en circulation pendant 3 ans maximum à partir de la réussite à l'épreuve
HC à condition de valider l'épreuve théorique.
- Epreuve en circulation (CIR). Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17
points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Une évaluation de satisfaction est réalisée à l'issue du parcours de formation.